



Titre de séjour-demarche et conseil

Par **sbt1**, le **08/03/2009 à 15:08**

Bonjour, j'étais étudiant en Tunisie, J'ai arrêté mes études et je suis venu ici en France ;je suis depuis 11ans en situation irrégulière je vis avec ma conjointe française et son fils depuis plus que 4ans nous sommes pacsés je voulais savoir une solution pour être régulariser...

Par **citoyenalpha**, le **13/03/2009 à 15:10**

Bonjourrrrrse marier.rnrnAttention il vous sera demander de fournir un visa long séjour afin d'obtenir une carte mention "vie privée et familiale" suite à votre mariage. Il conviendra alors de vous rendre en Tunisie afin d'obtenir le fameux visa. Suite à votre mariage en France la délivrance de ce visa sera de droit.rnrnRestant à votre disposition.

Par **sbt1**, le **15/03/2009 à 11:00**

Merci pour les information...